

Atelier national sur la santé des enfants et l'environnement, Mexique, 21-22 juin 2001

Discours de Janine Ferretti

Monsieur le secrétaire Frenk, monsieur le secrétaire Líchtinger, distingués participants, c'est pour moi un plaisir et un honneur d'être parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de ce premier atelier national sur la santé des enfants et l'environnement. Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour l'annonce importante que vous venez de faire. À mesure que nous en savons plus à propos des répercussions que peut avoir la dégradation de notre environnement sur la santé humaine (et en particulier celle des enfants), nous percevons de plus en plus clairement à quel point il est avantageux d'établir des liens plus étroits entre la santé et l'environnement. Je vous remercie donc d'avoir franchi cette étape à la fois importante et porteuse d'espoir.

Je tiens également à vous féliciter d'avoir organisé le présent atelier. Après avoir consulté la liste impressionnante des personnes qui vont travailler ensemble au cours de la prochaine journée et demie, je suis certaine que cette activité va jeter les bases d'une approche nationale coordonnée qui nous permettra d'atteindre un double objectif : protéger l'environnement et préserver la santé de nos enfants.

La salubrité de l'environnement des enfants est une question qui nous préoccupe tous. Nos enfants sont précieux à nos yeux, et nous voulons donc nous assurer qu'ils naîtront dans un environnement sain, qu'ils pourront s'épanouir pleinement et devenir des adultes en santé et en pleine possession de leurs moyens. Si cette question nous préoccupe, c'est également parce que chacun de nous a un rôle important à jouer. La protection de la santé des enfants n'incombe pas seulement aux professionnels de la santé et aux responsables des politiques de santé publique, pas plus qu'elle est du seul ressort des personnes chargées d'assurer la protection de l'environnement. Il s'agit d'un défi qui nécessite une collaboration de tous les instants entre ces deux secteurs, ainsi que la participation de nombreux autres particuliers et groupes : parents, dirigeants d'entreprise, enseignants, agriculteurs, scientifiques, groupes d'intérêt public, pour n'en nommer que quelques-uns. L'organisation du présent atelier constitue une étape concrète vers l'établissement de ces partenariats importants et la participation d'intervenants clés dont nous avons besoin pour définir ici même un plan d'action relatif à la salubrité de l'environnement des enfants.

Pour protéger la santé de ses enfants, chaque pays doit commencer par élaborer des politiques appropriées, mettre en œuvre des processus décisionnels efficaces et établir des programmes constructifs à l'échelle nationale. Cependant, la nécessité de protéger l'environnement et de préserver la santé des enfants ne s'arrête pas aux frontières d'un pays. En Amérique du Nord, nous avons des écosystèmes communs, et les liens économiques et sociaux entre nos trois pays sont de plus en plus forts. Les substances susceptibles de nuire à la santé des enfants peuvent être transportées sur de longues distances d'un pays à l'autre, par le vent ou l'eau, ou encore dans les marchandises que nous nous échangeons. Consciente de ces liens, la CCE a fait de la salubrité de l'environnement des enfants un domaine prioritaire de la collaboration trilatérale.

L'an dernier, le Conseil de la CCE, où siègent les principaux responsables de l'environnement des trois pays nord-américains, a adopté une résolution demandant l'élaboration d'un plan d'action coopératif qui visera à réduire les facteurs d'origine humaine menaçant la santé des enfants, et mettra l'accent, dans un premier temps, sur l'asthme et d'autres maladies respiratoires, ainsi que sur les effets du plomb et d'autres substances toxiques. Le Conseil a également jugé qu'il était très important de sensibiliser davantage le public, et de fournir aux parents et aux collectivités des renseignements sur les menaces que présente l'environnement pour la santé de leurs enfants.

Dans le cadre de son projet visant la salubrité de l'environnement des enfants, la CCE a récemment décidé de mettre sur pied un comité consultatif qui sera composé de neuf experts hautement qualifiés (trois pour chaque pays). Ces experts formuleront des recommandations au Conseil à propos des questions liées à l'environnement et à la santé des enfants en Amérique du Nord. Nous avons la chance de compter parmi nous aujourd'hui deux des personnalités mexicaines qui siégeront à ce conseil. Nous sommes impatients de pouvoir annoncer officiellement la création de cet organe et de voir ses membres élaborer un plan d'action nord-américain sur la salubrité de l'environnement des enfants.

L'actuel plan de travail de la CCE va nous permettre de nous acquitter sans problème du mandat ambitieux consistant à réduire les menaces que présente l'environnement pour la santé des enfants. Le programme de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) mis en œuvre par la CCE a déjà permis de régler les problèmes les plus urgents posés par ces produits chimiques, notamment par les « douze substances les plus nocives » visées par la Convention des Nations Unies sur les polluants organiques persistants (POP), récemment signée à Stockholm. Grâce au programme de GRPC, les Parties travaillent ensemble en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) relatif à des substances soulevant des préoccupations communes. Le PARNA relatif au DDT a été particulièrement fructueux puisqu'il a permis au Mexique de mettre un terme à l'utilisation de DDT, remplacé par d'autres méthodes de lutte contre la malaria — et ce, deux ans avant l'échéance prévue.

Nous envisageons également l'établissement d'un PARNA sur le mercure. Cette substance, qui peut perturber le développement neurologique, est particulièrement nocive pour les enfants, les femmes et les personnes âgées. Pourtant, la population sait très peu de choses sur le mercure et les risques qu'il présente. Par exemple, on continue d'utiliser ce métal extrêmement toxique et persistant dans la fabrication de bijoux pour enfants, de décorations et de médicaments, et ce, malgré les risques qu'il présente. L'élimination de ces risques passe par une sensibilisation accrue de la population. Dans le cadre de ce PARNA, nous collaborerons avec le Semarnat, le *Secretaría de Salud* et d'autres partenaires mexicains, canadiens et américains, en vue de l'élaboration d'une campagne de sensibilisation de la population aux risques du mercure et à la façon d'éviter ces risques.

Le Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RRTP) est une autre initiative de la CCE visant à réduire les menaces pour la santé et l'environnement. Depuis cinq ans, la CCE recueille des données sur les sources industrielles de produits chimiques toxiques et les publie dans ses rapports de la série *À l'heure des comptes*, qui est mis à la disposition du public, des municipalités, des entreprises et des décideurs. Pour l'heure, les analyses effectuées

ne portent que sur les données recueillies au Canada et aux États-Unis; nous inclurons les données du Mexique lorsqu'elles seront disponibles. Au début de l'année, à l'occasion d'une réunion trinationale tenue ici, à Mexico, le gouvernement du Mexique a réitéré son engagement à l'égard de la création d'un programme de déclaration obligatoire et de la diffusion publique des données recueillies. Ces mesures représenteront un progrès important pour le Mexique et nous permettront de dresser un premier tableau nord-américain des sources de pollution industrielle et des mesures prises pour les éliminer. Un grand nombre des substances répertoriées dans le RRTP, dont les cancérigènes et les toxines qui ont un effet sur le développement, sont particulièrement inquiétantes pour la santé des enfants.

La CCE s'intéresse aussi vivement aux problèmes de qualité de l'air. Nous reconnaissons que la mauvaise qualité de l'air a des effets très néfastes sur la santé des enfants et que le problème est très répandu. Dans certaines régions du continent, l'incidence de l'asthme a atteint des proportions épidémiques, et d'autres problèmes respiratoires touchent de nombreux enfants partout en Amérique du Nord. La CCE s'attache à faciliter la collaboration entre les spécialistes de la qualité de l'air des trois pays membres, ainsi qu'à compiler des données sur les polluants les plus préoccupants, et ce, à l'échelle continentale. Nous nous servons des travaux scientifiques déjà réalisés pour mieux comprendre les liens entre la qualité de l'air et l'asthme chez les enfants. Aussi, il faut examiner plus avant les effets sur la santé des enfants de la pollution atmosphérique attribuable à la circulation aux principaux postes frontaliers.

Nous savons tous qu'il est plus efficace et, souvent, moins coûteux de prévenir la pollution que de réagir après coup. Cela étant, la CCE participe activement à des programmes de prévention de la pollution, particulièrement ici au Mexique. Dans le cadre d'un programme novateur de crédits renouvelables mis en œuvre conjointement par la CCE et la Fondation pour les innovations techniques et les transferts de technologies dans les petites et moyennes entreprises (Funtec), des petites entreprises ont pu obtenir un prêt à faible taux d'intérêt pour améliorer les mesures qu'elles prennent pour prévenir la pollution. Les résultats obtenus sont étonnants, tant sur le plan financier qu'au chapitre de l'environnement. Les installations qui participent à ce programme ont non seulement augmenté leur bénéfice net, mais elles ont aussi réduit leur utilisation de produits chimiques toxiques et leur consommation d'énergie et d'eau.

Au cours de l'atelier, il pourrait être utile d'examiner la possibilité d'appliquer ce modèle dans d'autres petites entreprises. Par exemple, il y a, ici au Mexique, des artisans et micro-industries qui utilisent le plomb dans le cadre de leurs activités. Or, ce produit peut contaminer l'environnement local et présenter des risques pour les travailleurs et leur famille. De plus, le commerce des biens contenant du plomb peut aussi entraîner des risques. Nous savons tous que le plomb, qui entraîne des troubles de l'apprentissage, notamment, est une substance particulièrement nocive pour les enfants. Si on offrait des programmes d'aide financière aux micro-industries pour les encourager à réduire leur utilisation de plomb, peut-être contribuerions-nous à réduire la menace que représente ce produit pour la santé des enfants tout en favorisant le développement économique durable. C'est une possibilité qui mérite d'être examinée attentivement.

Ce ne sont là que quelques-uns des projets de collaboration visant à réduire les menaces environnementales à la santé des enfants. C'est avec grand intérêt que je suivrai le déroulement

des activités prévues aujourd'hui et demain, activités qui devraient nous permettre d'unir nos efforts pour résoudre quelques-uns des problèmes environnementaux qui menacent la santé de nos enfants.

En terminant, je tiens à vous remercier de m'accueillir parmi vous et je vous souhaite une réunion très fructueuse.